DNCA INVESTMENTS

DNCA Invest

Convertibles

OBLIGATIONS CONVERTIBLES EUROPEENNES

ARTICLE 8 SFDR

Une sélection d'obligations convertibles européennes qui vise à bénéficier du potentiel de hausse des actions avec une volatilité réduite.

- Une sélection d'obligation convertibles majoritairement libellées en Euro.
- Une gestion active axée sur des obligations convertibles jugées plus résilientes face aux aléas économiques et aux cycles de marché, selon l'analyse de l'équipe de gestion.
- Une approche stratégique reposant sur une sélection rigoureuse des émetteurs, considérée comme le principal moteur de performance.

OBJECTIF DE GESTION

Le Compartiment vise à fournir une appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant dans des obligations convertibles. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer la composition d'un indice de référence d'un point de vue géographique ou sectoriel. Néanmoins, l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (Bloomberg ticker : UCBIFX21 Index) pourra être utilisé comme indicateur de référence a posteriori.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Le processus d'investissement associe une approche obligataire globale et une politique de sélection de titres. Il vise à créer un portefeuille dont la volatilité est inférieure à celle d'un investissement en actions sous-jacent, en se fondant sur une approche fondamentale et une analyse qualitative de chaque émetteur.

Une gestion flexible et patrimoniale investie en obligations convertibles prenant en compte les critères extra-financiers ESG

Le compartiment cherche à assurer l'appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant au minimum 30% de l'actif net en obligations convertibles notées Investment Grade (obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une note allant de AAA à BBB- par les agences de notation).
L'équipe gère activement l'allocation par classe d'actifs entre les obligations convertibles, obligations et liquidités lorsque les conditions de marché évoluent.
En complément de critères financiers, l'équipe de gestion a mis en place une approche de dialogue et d'engagement qui vise à améliorer la prise en compte des questions ESG (en particulier la responsabilité d'entreprise) des émetteurs sélectionnés. Cette approche, basée sur une interaction continue avec les émetteurs ainsi que sur les progrès et réalisations de l'émetteur au titre de son engagement, est mise en oeuvre par l'analyse réalisée avec l'outil propriétaire de DNCA Finance.

Une attention particulière portée sur la gestion du risque et la volatilité

Le compartiment peut investir au moins 50% et jusqu'à 100% du portefeuille en obligations convertibles émises par des entreprises ayant leur siège social dans l'UE ou exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans l'UE.
L'équipe de gestion veille à assurer la liquidité du compartiment, en sélectionnant des instruments financiers, à la suite d'un processus d'analyse discipliné et rigoureux.

EQUIPE DE GESTION

Félix
HARON, CFA*

Denis
PASSOT

Jean-Paul
ING, CFA*

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque en perte de capital, risque actions, risque de change, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque de durabilité, risque ESG.

1 2 **3** 4 5 6 7

Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

*CFA® et CharteredFinancial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Invest Convertibles	**Horizon d'investissement :** minimum 5 ans
Code ISIN (Part B) : LU0512124107	**Minimum d'investissement :** 0 EUR
Classification SFDR : Art.8	**Frais de rachat :** Néant
Date de création : 25/05/2010	**Frais de souscription max. :** 2%
Société de gestion : DNCA Finance	**Frais de gestion :** 1,80%
Forme juridique : SICAV	**Commission de surperformance :** 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index avec High Water Mark
Domiciliation : Luxembourg	**Frais courants sans commission de surperformance au 31/12/2023 :** 1,94%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	**Frais courants avec commission de surperformance au 31/12/2023 :** 1,94%
Indicateur de référence : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index	**Éligible à l'assurance vie :** oui
Devise : euro	**Éligible au PEA :** non

Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires